

Motion de M. Alain Marquet: «Terminons la pose des profilés métalliques sur les espaces réservés au parcage des deux-roues».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 14 mai 2002)

MOTION

Considérant:

- la présence systématique de voitures sur les espaces réservés au parcage des vélos;
- la nécessité de rendre ces espaces à leur affectation initiale et de les préserver;
- la politique du département concerné d'équiper systématiquement les nouveaux parcs à vélo de profilés métalliques,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de faire poursuivre et achever dans les plus brefs délais la pose de profilés métalliques sur les espaces réservés au parcage des deux-roues.